

très difficile à obtenir de la part d'un troupeau de vaches qui sont accoutumées à toujours vèler au printemps. L'on arrive à obtenir plus facilement ce vêlage à différentes saisons en élevant des génisses que l'on dresse à avoir leur premier veau à la saison désirée et qui, une fois dressées de cette manière, permettent d'obtenir des vêlages successifs, tel que mentionné plus haut.

Règles de l'hygiène concernant l'industrie laitière.—Au risque de nous répéter quelque peu, nous donnons ici les principaux conseils concernant l'hygiène au point de vue de l'industrie laitière.

Conseils concernant l'étable.—Les étables doivent être bien ventilées non seulement pour chasser les mauvaises odeurs, mais aussi l'humidité. Il ne faut pas oublier qu'un animal de taille ordinaire tenu à l'étable laisse échapper, par sa transpiration normale, une demi-livre d'eau par heure et que si l'air de l'étable n'est pas constamment renouvelé il devient tellement saturé d'humidité que l'eau ruisselle au plafond et sur les murs.

Les planchers doivent être étanches et bien drainés. Le fumier doit être enlevé avant la traite du matin et aussi avant la traite du soir. Les murs et le plafond doivent être balayés, époussetés et tenus propres. Les étables doivent être badigeonnées à la chaux au moins une fois chaque année. Tel que dit plus haut, il doit y avoir beaucoup de lumière dans l'étable. Il faut qu'il y ait quatre cents pieds d'air à respirer pour chaque animal qu'il y a dans l'étable. Celle-ci ne doit servir qu'aux vaches. Elle ne doit pas être en communication ouverte avec le local où l'on garde le foin, la paille, les légumes, ni avec celui où l'on garde les voitures. Les planchers en ciment ou en briques cimentées sont plus faciles à nettoyer et à tenir propres que ceux en bois. Ni poules, ni porcs ne doivent cohabiter avec les vaches.

Si le fenil est directement au dessus de l'étable, le plafond doit être bien étanche. On condamne absolument la méthode suivie en quelques endroits de mettre au dessus de l'étable non plafonnée des perches sur lesquelles on entasse du foin et de la paille. La dalle à fumier dans le pavé doit avoir huit pouces de profondeur et être tenue constamment débarrassée de fumier. On conseille l'usage de plâtre, de phosphate moulu, de terre noire ou de sciure de bois bien séchée, comme absorbants pour l'urine. Le pavé des vaches doit être assez court pour que leurs excréments ne tombent pas dessus mais dans la dalle de l'allée. Lorsqu'on balaye les allées de l'étable, il faut toujours le faire au moins une heure avant celle de la traite pour donner le temps à la poussière de se poser. Tel que déjà dit, les crèches et les auges doivent être fréquemment nettoyées.

On doit se servir pour litière sous les vaches de sciure de bois, de planures, de reuilles sèches ou, si l'on n'a pas d'autre chose, de paille. On devrait souvent laver le plancher de l'étable avec une solution du mélange suivant : 2 lbs de chlorure de zinc, 1 once d'acide chlorhydrique, 2 pintes d'eau de pluie, le tout mêlé à chaud. On emploie 1 pinte de cette solution dans un seau ou chaudière de 2½ gallons d'eau de pluie.

Conseils concernant la vache.—Les vaches doivent être tenues absolument propres. On ne doit jamais laisser adhérer de fumier à la queue, aux flancs, au pis, ni au ventre. Toute vache malade doit, autant que possible être mise à part des autres. Les vaches doivent toujours être traitées de manière à être en bonne santé et on devrait les faire examiner deux fois par année par un vétérinaire. On conseille aussi de soumettre tout le troupeau à l'épreuve de la tuberculine une fois l'an pour empêcher l'invasion de la tuberculose si répandue dans la province de Québec. On doit brosser les vaches tous les jours et les carder deux fois par semaine. On devrait tondre les poils longs qui croissent sur le flanc droit et sur le pis de même que les crins qui garnissent le toupillon (*switch*) de la queue. On doit s'arranger pour que les vaches soient aussi tranquilles que possible dans l'étable entre les repas.

Conseils concernant l'alimentation.—Nous avons dit plus haut tout ce qui concerne l'eau de boisson des vaches. Pour ce qui regarde l'alimentation proprement dite, on ne doit pas donner, à l'étable, la ration de fourrage sec aux vaches immédiatement avant ou pendant la traite. On ne doit faire manger aux vaches en lait ni choux, ni navets blancs, ni navette. On doit éviter de leur donner du foin ou de la paille endommagés, moisiss, des grains chauffés